



*Donnez vie à des  
fermes agroécologiques  
feve*

# *L'équipe fondatrice et l'origine du projet*

---

*Vincent Kraus*



**Ingénieur**

Ecole polytechnique  
Fondateur SeniorAdom

*Simon Bestel*



**Ingénieur agronome**

AgroParisTech  
Fondateur Promus

*Marc Batty*



**Ingénieur agronome**

AgroParisTech  
Fondateur Dataiku

# Les enjeux environnementaux de l'agriculture

**1/5**

Des émissions de gaz à  
effets de serre en  
France <sup>1</sup>

**>70 %**

de baisse des  
populations  
d'insectes en Europe  
depuis 30 ans <sup>2</sup>

**58%**

de la consommation  
d'eau douce en  
France <sup>3</sup>

# La dégradation des sols

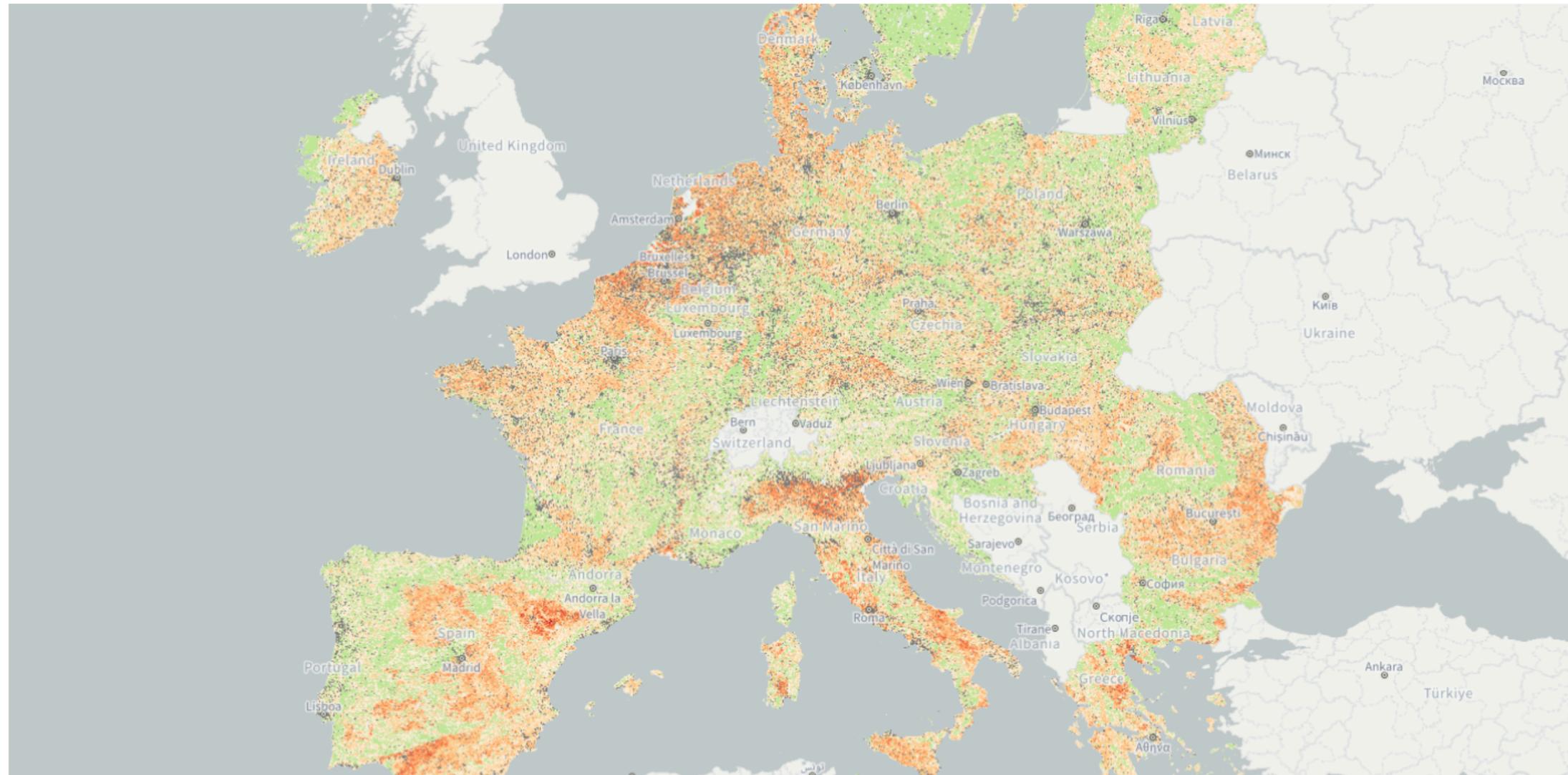
**Définition :** Un sol est jugé dégradé lorsqu'il a perdu une partie de ses fonctions, comme celle de nourrir les plantes ou les animaux, celle de filtrer les eaux ou encore celle d'abriter une importante biodiversité.

> **60** %

des sols cultivables sont  
considérés comme  
dégradés <sup>1</sup>

*Erosion hydrique*  
*Erosion éolienne*  
*Salinisation*  
*Déforestation*

<sup>1</sup> EUSO : Observatoire européen  
des sols



*L'agroécologie pour :*

*Lutter contre le réchauffement climatique*

**1 à 3** tonnes par an et par hectare

de CO<sub>2</sub> équivalent séquestrés dans les sols  
en suivant certaines pratiques spécifiques  
(couverture du sol, agroforesterie, travail du  
sol réduit...)



# *L'agroécologie pour :*

# *Favoriser la biodiversité et la santé des sols*

**Agriculture  
conventionnelle**



**Agriculture en  
AB**



# *L'agroécologie pour :* *Préserver la ressource en eau*



**x2** à **x8**

des capacité d'infiltration par la  
mise en place de pratiques  
agroécologiques<sup>1</sup>

<sup>1</sup> programme BAG'AGES, coordonné par INRAE (période 2016-2021)

# *La conjoncture : un renouvellement de génération crucial... mais pas gagné !*

**50** %

**des agriculteurs  
actuels**

en âge de partir à la retraite

**63** %

**des porteurs  
de projet**

sont "hors cadre familial"

**1**er

**obstacle à  
l'installation**

le financement de la ferme

# *Une foncière solidaire pour répondre au renouvellement des générations et à la transition agroécologique*

- Location de fermes exclusivement à des agriculteurs s'engageant sur une **charte agroécologique exigeante**
- **Option d'achat** donnée aux agriculteurs
- Foncière financée par de **l'épargne citoyenne et institutionnelle**
- Réduction IR de 25% et exonération d'IFI





■ **17 M€** collectés

■ **20 fermes financées**

■ **33** agriculteurs et agricultrices installés

■ **1378** hectares convertis à l'agroécologie

*Et beaucoup d'autres projets à financer dans les prochains mois !*

# *Notre ambition*

# 200

fermes par an soit 10 000  
ha convertis annuellement à  
l'agroécologie en 2027

# *L'ADN de nos fermes : les "fèves"*

Nos fermes s'appellent des "fèves" et respectent toutes une charte de **pratiques agroécologiques ambitieuses**

## **1** Démarche agronomique

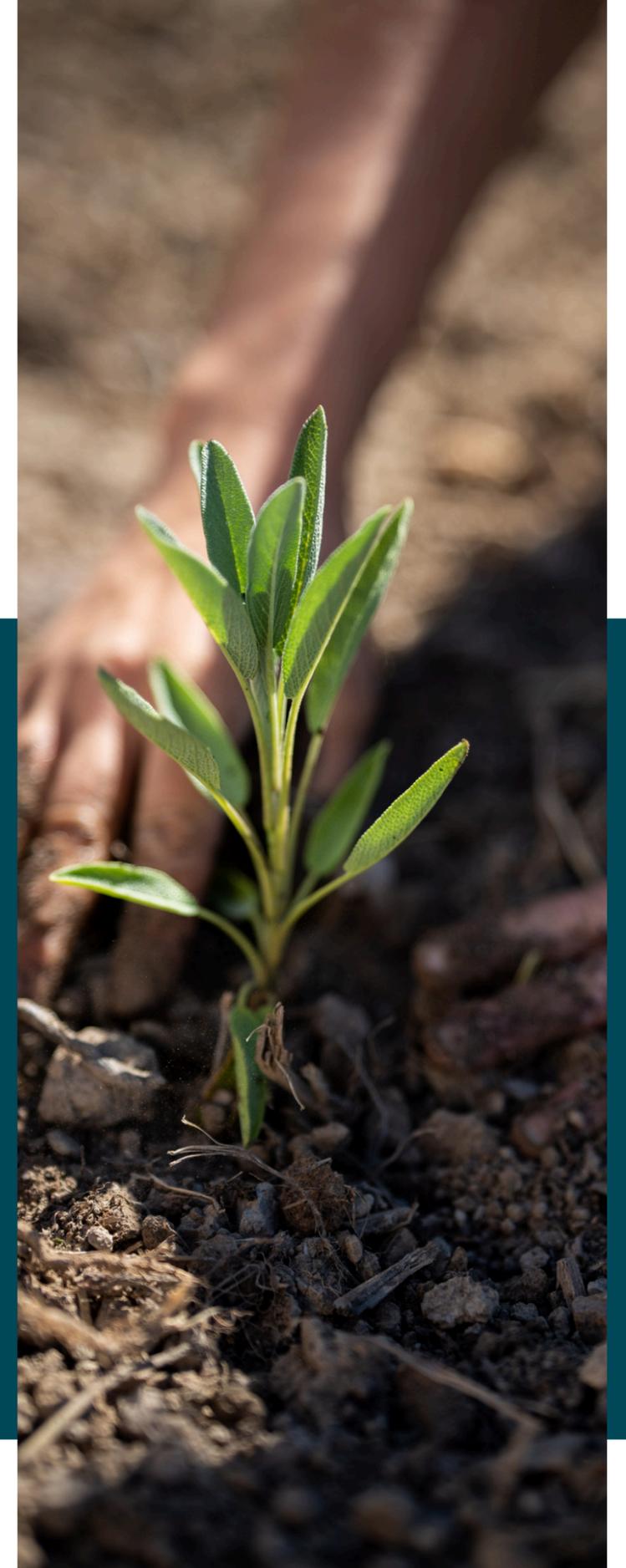
Préservation des sols  
Agriculture Biologique  
Diversification  
Infrastructures naturelles  
Approche circulaire

## **2** Dimension économique

Diversification  
Internalisation de la valeur ajoutée  
Indépendance et autonomie

## **3** Dynamique sociale

Collaboration et partenariats  
Circuits courts et filières locales



## La ferme de Coutemillière

✓ Installée



**Localisation :** Ménil - Mayenne (53) - à 45 min d'Angers

**Porteur de projets :** Simon, 32 ans, fils et petit-fils d'agriculteurs, a toujours voulu être agriculteur mais n'était pas prêt à reprendre à la retraite de son père. Après des études agricoles et 4,5 années de voyage en wwoofing, il a travaillé sur cette ferme pour s'y former en vue de la reprendre.

**La Ferme :** Sur une surface de 50 hectares :

- **Noiseraie** sur 22 ha
- Développement d'un **atelier de transformation** des noisettes
- Intégration d'un atelier **bovin viande** et d'un atelier de volailles de chair

**Impacts agro-écologiques :**

- Conversion en agriculture biologique
- Restauration des sols de l'interrang grâce au broyage sur place des bois de taille, au couvert végétal, au compost issu de l'élevage
- Lutte biologique contre les ravageurs grâce à : élevage avicole sous les noyers, nichoirs, couvert végétal sur l'interrang

Installation réalisée en collaboration avec



# Les fèves

Juin 2022

## La ferme Les Bouriettes

**Localisation :** Fraisse-Cabardès - Aude (11) - 20min de Carcassonne



**Porteur de projets :** Pierre (32 ans), ingénieur agronome passionné de vaches laitières, fils d'agriculteur souhaitait développer sa propre exploitation et Hugo, Basile et David l'ont rejoint sur des activités complémentaires (maraîchage et grandes cultures)

**La Ferme :** Sur une surface de 98 hectares de terres + 13 ha de bois :

- Élevage de Jersiaises bio nourries à l'herbe
- Transformation (fromage ou yaourt) envisagée
- Production de céréales en bio par David, installé avec
- Projet d'agritourisme
- Mise en place d'un espace-test maraîchage avec GRAINES DE PAYSANS pour Hugo et Basile



**Impacts agro-écologiques :**

- Conversion en agriculture biologique
- Système herbager avec race rustique
- Collaboration avec autres ateliers et synergies
- “Lactation longue” (moins de veaux par vache -> réduction de l'impact CO2 et bien être animal)



## La ferme de Lou Arban

✓ Installée



**Localisation :** Augères, Creuse (23)

**Porteur de projets :** Lucas 22 ans et Jean-Baptiste 24 ans, deux jeunes ingénieurs agronomes de l'ENSAT souhaitant s'installer en paysans

**La Ferme :** Sur une ferme de 390 ha (166 portés par FEVE)

- Agriculture Biologique depuis 2010
- **Grandes Cultures** : production diversifiée et vendue en local à des producteurs (huilerie, malterie, meunerie, etc.)
- **Bovin viande** : 130 limousines plutôt élevées en tant qu'auxiliaires agronomiques (valorisation des prairies et des écarts de tri, fertilisation...)

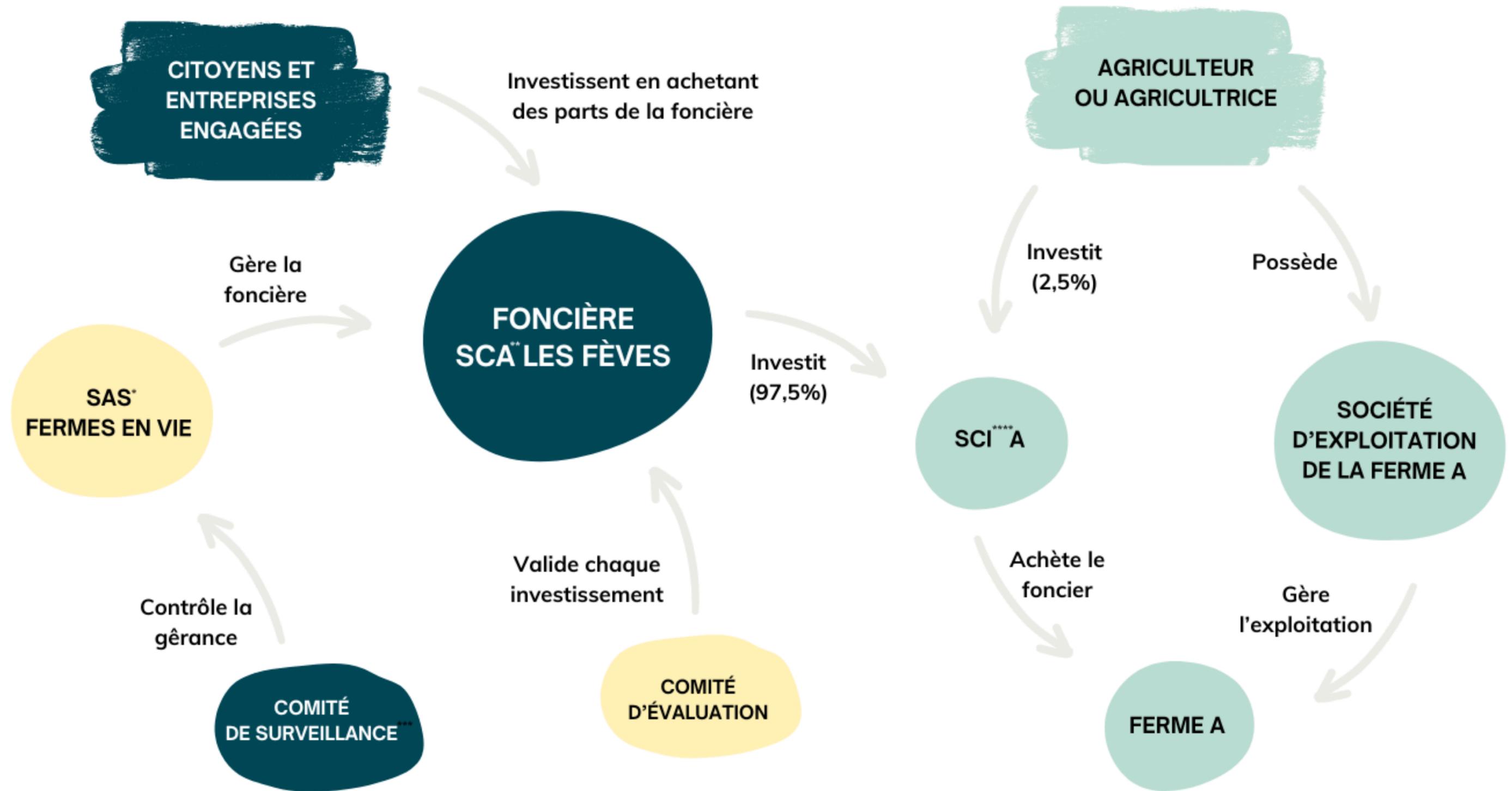
**Impacts agro-écologiques :**

- Développement des pratiques agroécologiques pré-existantes
- Optimisation de la gestion des prairies
- Agroforesterie (plantation d'arbres, enrichissement des haies)
- Commercialisation en circuits courts locaux
- A moyen terme, diversification par l'intégration de maraichage

Installation réalisée en collaboration avec



# Schéma de fonctionnement



\*Société par Actions Simplifiée

\*\*Société en Commandite par Actions

\*\*\*Représente les investisseurs dans la foncière

\*\*\*\*Société civile immobilière

# *La foncière labellisée FINANSOL*

---

- La foncière a obtenu en 2022 le **label Finansol**, un label créé en 1997 pour distinguer les produits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne auprès du grand public.
- Attribué par un **comité d'experts indépendant** issus de la société civile, le label Finansol repose depuis sa création sur des **critères de solidarité, de transparence et d'information**.



# *Fiscalité : exonérations et réductions*

La foncière dispose d'un **agrément ESUS** (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) lui conférant :

- - Une **réduction d'impôt sur le revenu de 25%**, plafonnée à 10k€, liée à une durée de détention minimale de 7 ans
- - Une **exonération complète d'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI)**





# *Pourquoi investir avec FEVE ?*

- **Un placement plein de sens**, dans l'air du temps, pour répondre aux enjeux de transition agricole et alimentaire, loin du greenwashing actuel
- Un investissement dans un actif tangible (la terre agricole), sécurisant, mais **difficile à appréhender** par soi même
- Un **tiers de confiance**, FEVE, qui régit la relation entre les investisseurs et agriculteurs, de la manière la plus éthique possible, et permet de faire naître les futurs Magnantru, Forêt de Higas et autres Cussac.
- Faire du bien à la planète, à nos campagnes et à notre assiette, pour nous immédiatement mais aussi et surtout pour les **générations futures !**

*Alors, on y va ?*

[www.feve.co/investir](http://www.feve.co/investir)

